

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mercredi 22 juin 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'examen ce jour par le Congrès du compte administratif 2015, acte qui clôture définitivement l'exécution du budget de l'année précédente, a été l'occasion d'apprécier l'effort sans précédent engagé par le gouvernement pour redresser la situation budgétaire de la Nouvelle-Calédonie.

En 2015, le gouvernement a hérité d'une situation difficile dans un contexte de crise économique.

Son action a consisté à réduire drastiquement les dépenses courantes de fonctionnement, à préserver l'investissement public et à sauver les régimes sociaux en faisant adopter la CCS (Contribution calédonienne de solidarité).

L'ensemble de ces actions a permis d'inverser la tendance enclenchée en 2012 où les dépenses étaient supérieures aux recettes.

- 1) Les recettes de fonctionnement globales du pays ont augmenté de 3,1% entre 2014 et 2015, principalement grâce à la progression d'impôts directs, ce qui témoigne d'une certaine dynamique des recettes fiscales.
- 2) Les dépenses de fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie ont baissé de 8% en 2015 permettant ainsi de réduire le déficit de 5 milliards de francs par rapport à 2014.
- 3) Ces efforts sur le fonctionnement ont redonné une capacité d'autofinancement à la collectivité lui permettant de maintenir les dépenses réelles d'investissement, et ainsi soutenir l'économie. Une grande part a été consacrée, pour la dernière année, au financement du Médipôle.

Le président du gouvernement
Philippe Germain